

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3867-2013 – PHASE 2

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les
ville et district de Montréal, province de
Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

AFFIDAVIT

Je, soussigné, **DAVE RHÉAUME**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Réglementation et tarification, chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande relative à la phase 2 du dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans les pièces Gaz Métro-5, Documents 1 à 4;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 28 avril 2016.

(s) Dave Rhéaume

DAVE RHÉAUME

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 28^e jour d'avril 2016

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec